

**Conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron**

**Centre de Services scolaire des Découvreurs**

**Séance ordinaire du 26 janvier 2022**

---

**Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Madeleine-Bergeron, tenue le 26 janvier 2022 à 19h, en virtuel.**

**Étaient présents :**

Mesdames	Anick Martin	Représentante des parents
	Isabelle Michaud	Représentante des parents, présidente
	Isabelle Langlois	Représentante des parents
	Patricia Pelletier	Représentante du personnel enseignant
	Isabelle Saint-Onge	Représentante du personnel enseignant
	Nathalie Simard	Représentante des parents
	Chantal April	Représentante de la communauté
	Christine Wagner	Représentant du personnel de soutien
Messieurs	Guillaume Chenard	Représentant du personnel professionnel

**Étaient également présents :**

Mesdames	Julie Boulanger	Directrice de l'établissement
	Patricia Cantin	Directrice adjointe de l'établissement

---

## **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Michaud souhaite la bienvenue à tous les membres.

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Mme Nathalie Simard, appuyé par Mme Patricia Pelletier et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022/04**

## **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

Il est proposé par Mme Nathalie Simard, appuyé par Mme Anick Martin, et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2021 soit adopté tel que déposé.

**CE 2021-2022/03**

## **4. Parole au public**

Aucun public présent à cette séance.

## **5. Nos élèves qui nous représentent**

Aucune information à partager à cette séance.

## **6. Informations**

### **6.1 De la présidente**

Aucune précision à apporter à cette séance.

## **6.2 De la Direction**

De belles activités de Noël ont eu lieu avant les vacances d'hiver. Ces festivités ont apporté un vent de fraîcheur, de la bonne humeur et des rassemblements colorés et festifs.

Cependant, le retour en classe se voit plus ardu, mais résilience et patience de la part du personnel sont observables. Belle collaboration des parents qui mérite d'être soulignée. On souhaite que la situation rentre dans l'ordre rapidement.

## **6.3 De la représentante au comité de parents**

Au dernier conseil d'administration, Monsieur Pleau mentionnait qu'il y aurait, à raison de deux fois par semaine, une communication par rapport aux statistiques et aux relevés des absences liées à la covid. Madame Boulanger souligne qu'actuellement, peu de membres du personnel sont absents. Au retour des fêtes, 40 élèves étaient absents sur 106, mais une amélioration notable est observable au fil des jours et des semaines.

Points abordés au dernier comité de parent :

- Report de la désinstitutionnalisation de l'école Saint-Michel.
- Report du point sur l'école des Bocages.
- Budget de mi- année : surtout touché par le covid : 604 000\$ pour EMB et Saint-Michel.

## **7. État de la situation COVID-19**

On a réussi à faire reconnaître la vulnérabilité de nos élèves, alors le centre de service et la santé publique ont décidé de concert que l'isolement devra être de 10 jours pour les élèves et les membres du personnel de l'EMB. Il n'y aura plus de fermeture de classe. De plus, la direction n'a plus à avertir les parents lorsqu'un cas de covid est détecté, mais cette dernière a décidé de continuer de communiquer l'information aux parents concernés d'une classe ciblée (et non à toute l'école).

Présentement, la vie scolaire est mise sur pause comme les consignes sont plus strictes. Les élèves se déplacent encore vers les spécialités. On continue les stations-debout. Certains élèves font aussi de la marchette au gymnase. Nous avons toujours un troisième concierge qui fait le ménage dans l'école. Nous restons prudents. Les masques N95 seront distribués aux employés qui veulent l'essayer ou en porter quotidiennement.

## 8. Budget révisé EMB

- Le ministère accorde des mesures (enveloppes qui arrivent) pour toutes sortes de dossiers comme l'aide alimentaire (1993\$). Cette enveloppe peut servir à aider un élève arrivant d'un milieu défavorisé, pour un projet cuisine, pour une collation spéciale, etc.
- Consolidation des apprentissages : Utilisé pour le soutien supplémentaire par les préposées.
- Bien-être à l'école : aspect santé mentale : soutien au personnel et aux élèves. On s'en sert pour l'appréciation du personnel et les activités spéciales pour les élèves.
- Parascolaire (10 000\$) : pour les élèves du secondaire, mesure protégée, donc on ne peut pas s'en servir pour autre chose.
- Cour d'école : Matériel pour les récréations, surveillance supplémentaire, animation, etc.
- Livres : Achat de nouveaux livres/ bibliothèque
- Sorties scolaires culturelles : Faire venir des ressources à l'école : plus simple et moins dispendieux pour nous comme la clientèle est difficile à déplacer.
- École inspirante : Local nature : motiver les élèves à aller à l'école
- Soutien au plan d'intervention : Libération des enseignants
- CPEE : Comité avec les enseignants, libération, rencontre particulière
- Perfectionnement enseignant : montant qui se transfère d'année en année, beaucoup de perfectionnement en ligne et lors des pédagogiques, certaines sont aussi préenregistrées. Conférencier à l'école (plus dispendieux).
- Entretien physique : a explosé avec la covid : troisième concierge
- Investissement : rénovations et améliorations dans l'école

Il est proposé par Mme Isabelle St-Onge et appuyé par Mme Christine Wagner.

## **9. Budget du CÉ (murale)**

La dernière réunion prévue a été annulée en raison de la dernière tempête. Elle sera remise le 31 janvier 2022. Madame Patricia fera un suivi à Madame Michaud.

## **10. État de la situation : Financement EMB**

Les dates ne concordent pas, mais un petit comité sera mis en place et ce dernier fera un plan de match.

Madame Boulanger n'a pas de précision additionnelle à mentionner sauf pour le libellé des prochaines admissions qui n'a pas encore été modifié.

## **11. Consultation des élèves**

Pour valider l'opinion des élèves, on suggère de les questionner sur les célébrations de fin d'année.

Adopté à l'unanimité.

## **12. Modifications des journées pédagogiques (tempêtes)**

Les journées tempêtes du 6 décembre 2021 et du 17 janvier 2022 seront reprises le 25 avril et le 6 mai 2022. Si jamais il y avait d'autres tempêtes, les journées ne seront pas reprises.

## **13. Demandes de sorties**

Il n'y a pas de demande à cette séance.

## **14. Varia**

### **14.1 CO2**

Les lecteurs ont été installés dans les classes et les bureaux. Madame Boulanger n'était pas préoccupée avec la qualité de l'air dans l'école. Les lecteurs indiquent le CO2, la température et l'humidité. Les enseignants peuvent faire la lecture eux-mêmes, mais le centre de service y a aussi accès. En bas de 1000 ppm : aucune inquiétude. À 1500 ppm : lumière jaune qui nécessite une vigilance. À 2000 ppm : lumière rouge, il faut alors ouvrir les fenêtres pour aérer. Comme nous avons de grands locaux et peu d'élèves à l'EMB, il est peu probable d'atteindre 1000 ppm comme l'école est également ventilée mécaniquement. Aucune inquiétude et aucune fenêtre à ouvrir. Tout est adéquat à l'école Madeleine-Bergeron. De plus, comme les portes des classes sont pratiquement toujours ouvertes, le risque est minime.

## **14.2 Kilométrage et gardiennage**

Besoin d'un reçu de la gardienne, possibilité de faire garder même si les rencontres sont en virtuel.

Pour le kilométrage, la secrétaire de l'école, Madame Shirley Galeuzzi, s'occupera des frais de déplacement à partir de l'adresse de résidence des parents qui le demandent.

## **15. Levée de la séance**

Madame Michaud remercie les membres pour cette troisième et courte rencontre. La prochaine rencontre aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Patricia Pelletier, appuyé par Mme Anick Martin, et résolu :

QUE la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 20h00.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**CE 2021-2022/ 04**

Isabelle Michaud, présidente

Julie Boulanger, directrice